



Arneke, le 06 octobre 2026

Chère Arnèkoise, cher Arnèkois,

Dans quelques semaines, la commune accueillera le 5^{ème} rallye national du Pays du Lin organisé par Top Racing organisation, le vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 octobre 2026.

Afin d'assurer la sécurité des riverains et des participants puis de garantir un bon accueil à cet événement, des arrêtés de stationnement et de circulation doivent être mis en place.

De ce fait, à partir du vendredi 23 octobre à 13h jusqu'au dimanche 25 octobre à 16h, il sera interdit de stationner (sauf pour les véhicules de l'organisation et des participants au rallye) :

- Rue de la Perche
- Parking de la salle Charles Paccou
- Rue des sports
- Parking en face rue de la Mairie du N°2 au N°14
- Domaine des Iris (sur les places de parking en face du 2 domaine des Iris)
- Toutes les places de stationnement autour de l'église

Un sens de circulation sera également mis en place au cœur du village :

- La circulation se fera en sens unique dans la rue des sports : sens de circulation de la voie de chemin de fer jusqu'à la rue de la mairie
- La circulation se fera également en sens unique dans la rue des prés pour la portion accolée au terrain de football : sens de circulation de la rue des prés vers la rue des sports

Il sera également interdit de stationner et de circuler, le samedi 24 octobre de 9h à 20h :

- Route de Bergues à partir du N°12 jusqu'à la limite de la rue du 5 septembre 1944, commune de Zegerscappel
- Wynkelstraete

Nous vous remercions pour votre compréhension et comptons sur votre bienveillance pour accueillir dans les meilleures conditions cet événement à rayonnement national.

Sincères salutations.

Julie ADJOVI
Maire d'Arneke

